

Château du Pont-Chardon

Le domaine dépendait au XVII^e siècle de la seigneurie de Soisy-sur-Seine : le terrier de 1644 mentionne une "maison en forme de pavillon couverte d'ardoise appelée le Pont-Chardon". Christophe de la Poix de Fréminville (1720-1793), avocat au Parlement et trésorier général de l'hôtel royal des Invalides, il devient propriétaire par sa femme de la maison du Bois-Chardon, succédant à Hugues-Bernard Cochet, prêtre du diocèse d'Autun, écuyer et seigneur de la Mothe.

Edifiée sur un terrain ayant appartenu à l'abbaye Saint-Victor de Paris, la maison du Pont-Chardon, nommée également Château de Champrosay est de style XVIII^eme. Le 28 novembre 1787, son propriétaire agrandit le domaine en acquérant une portion d'une pièce de vigne attenante au mur de l'enclos et jardin de sa propriété par achat à la marquise de Souvre, qui habitait le château des Bergeries. N'ayant pas d'enfant, il va léguer sa charge (1789) et sa maison (27 mai 1791) à son neveu Claude de la Poix de Fréminville qui épouse les idées de la Révolution, abandonne ses titres de noblesse et se fait appeler Claude Fréminville. Le 11 juillet 1790, il est élu commandant de la Garde nationale de Draveil. Celle-ci est organisée officiellement depuis le mois de juin. Comme elle nécessite des compétences militaires, son recrutement et sa composition sont très différents de ceux de la municipalité. Le commandement revient de droit à Monsieur Fréminville, gros propriétaire terrien de Champrosay jusqu'à sa démission en 1793. Il commande l'ensemble des forces (près de 100 hommes). Le 14 juillet 1790, il participe à la Fête de la Fédération à Draveil à la tête de la Garde. Le 30 germinal an II (19 avril 1794), Madame Fréminville se présente devant l'Assemblée de la Commune car elle souhaite donner 67 livres 10 sols pour « soulager les indigents ». L'année suivante, elle se propose pour s'occuper de la fille de Marie-Antoinette mais sa demande restera sans réponse.

Georges Cournol, juriconsulte, acquiert la propriété le 2 thermidor an V (20 juillet 1797). Il agrandira le domaine en achetant quelques pièces de terre contigües. Les Fréminville possèdent encore des terres à Draveil. Le 2 nivôse an X (23 décembre 1801), la maison est vendue au Prince de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon qui décède l'année suivante sans héritier. Son domaine s'étendait sur 27 ha environ dont 7 en vignes. Une description de ce domaine est donnée en 1812 dans le procès-verbal de la vente, à l'audience des saisies immobilières du tribunal de Corbeil. La maison, couverte en ardoises et en tuiles fut en effet vendue par adjudication en 1811 à Pierre-Jacques-Alexandre-Hubert d'Aubusson, marquis de la Feuillade qui y décède le 5 août 1847. Ses héritiers la vendent en 1849 à François Ferdinand Mathias.

Pierre-François Bayvet, (1793-1873), industriel (raffinage du sucre betteravier), vice-président de la Chambre de commerce de Paris, membre du conseil municipal de Paris, se rend acquéreur, en 1854, de cette demeure. En 1870, l'avocat de Pierre-François Bayvet établit un historique du domaine lors du procès qui l'oppose à la Commune. F.F. Mathias, le précédent propriétaire, était en procès pour savoir à qui appartenait la fontaine au trésor (la commune ou lui) ? Les époux Bayvet poursuivent le procès qui se terminera en 1873, après le décès de M. Bayvet (17 septembre 1871 à Draveil), au désavantage de la commune.

La maison restera dans la famille jusqu'au début des années 1980 (famille Béranger, famille Labouret, famille de Marmiès). Le château a été restauré en 1987 et divisé en appartements.

La même année, le domaine du Bois-Chardon a été acquis par l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France.